

cevoir plus d'un signe précurseur de la grande association prêchée par Bacon. Depuis 1830, la plupart des ministres de l'instruction publique, et particulièrement M. Guizot, M. de Salvandy et M. Fortoul ont montré une certaine sollicitude pour les sociétés savantes; ils se sont préoccupés avec raison de cette dissémination stérile, de cette anarchie d'efforts et de recherches et ils ont avisé aux moyens de les rattacher à quelque centre commun.

Ils leur ont prodigué les témoignages les plus flatteurs, ils ont plus d'une fois réclamé leur concours, en leur promettant l'appui du gouvernement. Passons rapidement en revue, ces fréquents appels, ces promesses répétées des ministres de l'instruction publique aux sociétés savantes. Nous y trouverons, sinon le plan que nous proposons, au moins un témoignage en faveur de l'importance que nous leur attribuons, et la preuve des services plus grands qu'elles pourraient rendre avec une organisation meilleure.

En fondant, en 1834, le comité historique pour la publication des documents inédits de l'histoire de France, voici l'appel et les promesses que leur faisait M. Guizot au nom du gouvernement. « Il faut que les sociétés savantes reçoivent du gouvernement protecteur naturel de l'activité intellectuelle, aussi bien que de l'activité matérielle du pays, un encouragement soutenu; de l'autre, que leurs travaux soient effectivement portés à la connaissance du public. Le plus sûr moyen, je pense, d'arriver à ce double résultat, c'est d'instituer entre ces sociétés et le ministère de l'instruction publique des relations fréquentes et régulières (1). »

En même temps, il a bien soin de protester contre toute pensée de porter atteinte à leur liberté et à leur individualité. « Il s'agit uniquement de leur transmettre, d'un centre commun,

(1) Circulaire aux Sociétés savantes, 23 juillet 1834.